

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HERAULT

~~~~~  
**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du 19 mai 2008**

~~~~~  
Assujettissement à la TVA du budget annexe SPANC

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 19 mai 2008, Salle du Conseil, au siège de la Communauté de communes, à Gignac, sous la présidence de Monsieur Louis VILLARET, Président de la Communauté de communes

Étaient présents ou représentés : **Étaient Présents :** M. VILLARET Louis - M. JOYER Jean-Marc - Mme BARRAL Hélène - M. DONNADIEU Jacques - M. CABEJLO Gérard - M. SAINTPIERRE Michel - M. BONNAFOUS Claude - M. PALOC Eric - M. BERTOLINI Jean-Pierre - M. RUIZ Jean-François - Mme CONSTANT Agnès - M. DOUYSSIE Bernard - M. ARNAL Richard - Mme BÉDES Marie-Claude - Mme BRIBES Estelle - M. CADARS Cyrille - M. CADILLAC Jean-François - M. CAUMEL Bernard - Mme CONTRÉRAS Sylvie - M. CORBEAU Eric - Mme DEJEAN Anne-Marie - Mme DELONCA Hélène - M. FABRE Jean - M. GABAUDAN Jean-Pierre - M. GALABRUN Jacky - Mme GALVEZ Fabienne - M. GASTAN François - M. JÉREZ Bernard - M. LASSALVY Christian - M. MARC Jean-Claude - M. MATTEU Gabriel - M. PECHIN Jean-Pierre - M. PIERRUGUES Georges - M. POUJOL Robert - M. REQUIRAND Daniel - M. SIDERIS André - M. SPIGEL Robert - Mme THIVET Jacqueline - M. TOURET Jean-Louis - M. VAN-RUYSKENSVELDE Jean-Pierre - M. VENTURE Jean-Pierre - M. YVANÉZ André

Absents ou excusés : **Absents ou excusés :** M. HENRY Marc - M. LAMONT Didier - Mme VAILLIE-SIBERTIN-BLANC Marie-Agnès M. CARCELLER Claude - Mme COMBES Caroline - M. DEJEAN Maurice - M. DURET Jean-Pierre - M. GRÉZES Frédéric

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L. 5214-1 et suivants,

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur,

Sur le rapport du Président,

Vu

Considérant

Saisi

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil décide, à l'unanimité :

- **D'assujettir** le budget annexe SPANC à la TVA.

Transmission au Représentant de l'Etat
N° 2008- 36 le 2 JUIN 2008
Publication le
Notification le
DELIBERATION CERTIFIEE EXECUTOIRE
Gignac, le 2 JUIN 2008
Le Président de la Communauté de communes,
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la Communauté de communes

